Année universitaire 2024/2025

Droit et gouvernance publique - 3e année de Licence

Responsables pédagogiques :

- ESTELLE **GONCALVES**
- JEREMY **MARTINEZ** - https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/martinez-jeremy

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 3ème année de Licence Droit – parcours Droit et gouvernance publique a pour ambition de former des juristes ayant de solides compétences en droit ainsi que des connaissances pluridisciplinaires indispensables à la compréhension de l'action publique et de la décision publique locales, nationales, européennes et internationales.

Les objectifs de la formation :

- Obtenir une licence en Droit orientée vers le droit public et la gouvernance publique, tout en maîtrisant les connaissances fondamentales du droit privé et les bases de la Common Law,
- Acquérir des notions en économie, gestion, sociologie et sciences politiques,
- Développer une réflexion personnelle tout en appréhendant les situations juridiques sous un angle pratique,

S'orienter professionnellement vers un métier en lien avec le secteur public, parapublic ou en interaction avec ces derniers ou vers la recherche en ces domaines (programme gradué PSL Droit- Master Recherches).

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

L'organisation des études se fait sur deux semestres, constitués chacun d'une période de 12 semaines d'enseignement suivie de 2 semaines consacrées aux révisions et examens. Le premier semestre commence en septembre et les examens afférents ont lieu début janvier. Les cours du second semestre commencent en janvier et s'achèvent à la mi-avril, les examens ont lieu en mai. Une seconde session d'examen a lieu mi-juin. Chaque semestre comporte un enseignement sous forme d'ateliers (Droit du travail au S1, Atelier de plaidoirie au S2). Cette approche à la fois théorique et pratique permet aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir rapidement la capacité à travailler avec autonomie et, le cas échéant, en groupe.

Le parcours comporte un petit nombre d'étudiantes et d'étudiants (une quarantaine) et n'offre de ce fait aucune option, tous les enseignements sont obligatoires. Chaque cours se compose d'un volume horaire de cours en présentiel ainsi que d'un travail complémentaire requis (exposés, devoirs à la maison, tests de contrôle continu, etc…). Pour certains cours, la constitution de sous-groupes favorise le travail en petit groupe et l'interactivité.
Le parcours applique la méthode de cours-TD propre à l'Université Paris Dauphine-PSL, ce qui signifie qu'il n'y a pas de distinction formalisée entre un enseignement théorique et les applications pratiques. Chaque enseignante et chaque enseignant développe des méthodes pédagogiques destinées à favoriser la participation des étudiantes et des étudiants en cours et l'approfondissement de la matière tout au long du semestre.

ADMISSIONS

- Étudiantes et étudiants ayant validé leur 2ème année de licence à Dauphine, et ayant suivi la Filière Droit en L1 et L2.
- Étudiantes et étudiants ayant suivi le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) de PSL dès lors qu'ils ont choisi la filière Sciences économiques, sociales et juridiques (SESJ) et la majeure Droit sous condition de validation du CPES et d'obtention d'une moyenne au moins égale à 10 à la majeure Droit.
- Étudiantes et étudiants ayant validé leur 2ème année de licence ou équivalent BAC+2 (validation de120 crédits ECTS), au sein d'une autre université ou autre établissement de l'enseignement supérieur dans le domaine juridique.
- Les candidates et candidats doivent disposer de connaissances fondamentales en droit privé et en droit public, et avoir un niveau d'anglais suffisant.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiantes et les étudiants ont vocation à poursuivre leurs études à Dauphine dans le parcours Droit et gouvernance publique du Master 1 Droit (sous réserve de leur admission). Ce parcours de M1 donne accès, quant à lui, à l'un des parcours

suivant de Master 2 Droit :

1. Droit du plaidoyer et affaires publiques
2. Droit et Gestion publique

Les étudiantes et les étudiants peuvent également, sous réserve des prérequis éventuels, candidater dans le parcours Affaires et fiscalité ou dans le parcours Patrimoine du Master 1 Droit de l'université lesquels ouvrent l'accès à différents parcours de Master 2 Droit

Les étudiantes et les étudiants peuvent en outre candidater dans d'autres Masters de l'université Paris-Dauphine, sous réserve des prérequis éventuels et de la sélection imposés par ces masters.

Enfin, titulaires d'un grade de Licence Dauphine en Droit, les étudiantes et les étudiants peuvent candidater à l'ensemble des Masters, nationaux ou internationaux, accessibles avec un tel grade.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 5
  - Enseignements obligatoires
    - Sociologie politique du droit
    - Droit des sociétés
    - Droit du travail
    - Droit public des affaires
    - Droit processuel public
    - Protection des droits fondamentaux
- Semestre 6
  - Enseignements obligatoires
    - Théorie Générale des Organisations Publiques
    - Atelier de plaidoirie
    - Finances publiques
    - Droit des contrats publics
    - Comparative Public Law
    - Droit international public
    - Développement durable - approche juridique
    - Comportement professionnel
    - Stage
    - Ressources humaines - Action publique
    - Droit public des biens

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 5

Enseignements obligatoires

Sociologie politique du droit

ECTS : 4

Enseignant responsable : RENAUD **DORANDEU** (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dorandeu-renaud)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours a vocation à familiariser les étudiant à la branche de la sociologie axée sur l'étude des pratiques juridiques effectives des acteurs juridiques. Il propose ensuite une initiation à la sociologie politique du droit.

Coefficient : 2

Droit des sociétés

ECTS : 2

Enseignant responsable : PASCAL **ETAIN** (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/etain-pascal)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Présentation des notions : société vs entreprise, associés, dirigeants

développements sur les grands thèmes de droit des sociétés : création d'une société, vie de la société, droits et obligations des associés, statut pouvoir et responsabilité des dirigeants, transmission des parts sociales ou actions

Compétences à acquérir :

connaître les notions clés et les mécanismes essentiels du droit des sociétés

Pré-requis obligatoires

aucun

Pré-requis recommandés

le droit des contrats

Mode de contrôle des connaissances :

contrôle terminal, questions de connaissance et de compréhension

Coefficient : 1

Droit du travail

ECTS : 3

Enseignants : MORGAN **SWEENEY**, HELENE **TISSANDIER NASOM**
https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sweeney-morgan

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Objectifs de l'enseignement :
Le cours aborde les notions clés du droit du travail, droit vivant et réversible qui pose les règles du jeu des rapports de

travail. Au-delà de cet apprentissage des règles, l'enseignement aura pour objectif de familiariser les étudiants avec un raisonnement propre à cette discipline, à travers des exercices variés : rédaction d'un contrat de travail ou de règlement intérieur d'entreprise, résolution ou invention de cas pratique, lecture et commentaire d'arrêts.

Description de l'Enseignement :
Le cours porte essentiellement sur les relations individuelles de travail (naissance, exécution et rupture du contrat de travail). Les questions sont multiples et variées, par exemple : qu'est-ce qu'un contrat de travail ? Quels sont les pouvoirs d'un employeur ? Qu'est-ce que la discrimination ? Comment licencier ? Comment rompre un contrat sans licencier ? Comment faire évoluer un contrat ? Trois axes seront plus spécifiquement abordés :

-Axe 1 : le contrat de travail (recrutement, notion de contrat, diversité des contrats, essai)
-Axe 2 : l'exécution du contrat de travail (pouvoirs de l'employeur, libertés et droits fondamentaux des salariés, modification du contrat, clauses)
-Axe 3 : la rupture du contrat (licenciement et autres modes de rupture)

Méthodes de l'Enseignement :
Cours et études de cas, Cours en petit groupe

Compétences à acquérir :

Connaissances des notions fondamentales du droit du travail

Capacité d'argumentation et de raisonnement juridique (notamment à travers les procès fictifs)

Pré-requis obligatoires

Aucun mais une formation au raisonnement juridique est utile, en particulier l'enseignement de droit des obligations et de la responsabilités civile de L2.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu à 100%.
Le semestre est organisé autour des procès fictifs. Il s'agit de placer des équipes de 2 ou 3 étudiants dans la situation d'avocats (demande/défense) ou de juges. A partir d'un dossier, composé d'un énoncé sur le déroulement des événements et de pièces à la disposition des étudiants, ceux-ci devront assumer le rôle soit des avocats en demande, avocats en défense ou juges.
La note finale est composée d'une note de devoir maison, de la note de procès fictif (rédaction de conclusions et audience), éventuellement complétées par une note de test. Les enseignants prennent en compte la participation dans la détermination de la moyenne finale.

Coefficient : 1,5

Bibliographie, lectures recommandées :

Manuels de droit du travail, au choix de l'étudiant, par exemple :

E. Dockès, G. Auzero, D. Baugard, Droit du travail, Précis, Dalloz, dernière édition.
E. Peskine, C. Wolmark, Droit du travail, Dalloz, coll. Hypercours, dernière édition.

Les étudiants doivent maîtriser les bases de données juridiques mis à disposition par la bibliothèque de Dauphine (Dalloz, Lexinexis, Lexbase, Lamyline, etc.).

Il est fortement recommandé de se procurer la dernière édition de ces ouvrages. Le Code du travail n'est pas utile.

En savoir plus sur le cours :https://moodle.psl.eu/

Droit public des affaires

ECTS : 4

Enseignant responsable : CLAUDIE **BOITEAU** (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/boiteau-claudie)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Coefficient : 2

Droit processuel public

ECTS : 3

Enseignant responsable : MICHEL **AYMARD**

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Structure des juridictions et principes fondamentaux

Le procès administratif (le recours, l'instruction, l'audience, le jugement et l'exécution)

L'appel et la cassation

Les procédures spéciales (référés, le contentieux fiscal, le droit des étrangers)

Les juridictions spécialisées.

Compétences à acquérir :

Comprendre les particularités et les finalités du procès devant la juridiction administrative.

Coefficient : 1,5

Protection des droits fondamentaux

ECTS : 4

Enseignants : JEREMY **MARTINEZ**, VICTOR ULYSSE **SULTRA**
https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/martinez-jeremy
https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sultra-victor-ulysse

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

SEMESTRE 6

Enseignements obligatoires

Théorie Générale des Organisations Publiques

ECTS : 4

Enseignants : RAPHAEL **CROCFER**, RENAUD **DORANDEU**, JEREMY **MARTINEZ**, LAURENCE **SERVEL**, VICTOR ULYSSE **SULTRA**
https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dorandeu-renaud
https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/martinez-jeremy
https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/servel-laurence
https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sultra-victor-ulysse

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours de « Théorie générale des organisations publiques » propose une approche pluridisciplinaire d'un même objet – les organisations publiques – appréhendé sous l'angle juridique, sociologique, politique et économique.

Une ou deux séances introductives (3h ou 6h) présentent la sociologie des organisations et notamment les réflexions portant sur l'évolution du rôle de l'État dans la régulation des rapports sociaux.

Quatre ou cinq séances (12h ou 15h) proposent une approche juridique des organisations publiques en insistant notamment sur leur finalité et leur autonomie comme critères d'identification de celles-ci. Ces organisations sont envisagées à la fois d'un point de vu interne (Etat, collectivités territoriales), européen (Union européenne) et international (ONU et ses agences).

Trois séances (9h) replacent les organisations publiques dans le champ de l'analyse des politiques publiques. A travers des exemples concrets, elles s'intéressent à la fois au rôle des organisations publiques et de leurs agents dans l'action publique et dans la fabrication des politiques publiques mais également à l'influence sur ces organisations des politiques publiques visant à réformer l'action publique .

Deux dernière séances (6h) sont consacrées à une introduction à l'analyse économique des organisations publiques, en abordant successivement les choix publics (théorie du choix social, Public Choice, votes et offre de biens publics) et les institutions de régulation, en mettant l'accent sur l'histoire et les comparaisons internationales.

Une séance à mi-semestre (3h) est consacrée à la méthodologie de la recherche et à la réalisation du court mémoire.

Compétences à acquérir :

- Savoir mobiliser différentes disciplines scientifiques pour l'analyse d'un même objet : les organisations publiques

- S'initier à la recherche académique par la rédaction d'un court mémoire

- Maîtriser les méthodes de problématisation et d'analyse d'un sujet

Pré-requis obligatoires

Aucun

Pré-requis recommandés

L2 Droit ou équivalent

Mode de contrôle des connaissances :

50% de travail d'initiation à la recherche (mémoire rédigé seul ou à plusieurs étudiants)
50% examen oral

Coefficient : 2

Atelier de plaidoirie

ECTS : 2

Enseignants : CLOTILDE **DUFAU LEPETIT**, MATHILDE **JOUANNEAU HAREL**, ZOE **ROYAUX**

Langue du cours : Français

Volume horaire : 21

Description du contenu de l'enseignement :

Responsables : Maîtres Lepetit, Bourdié et Royaux

Etude des règles de procédure devant les principales juridictions,
Rédaction d'actes de procédures,
Visite du Palais,
Simulation de procès dans une salle d'audience.
Méthodes de l'Enseignement
¨ Cours et études de cas ¨Cours en petit groupe

Compétences à acquérir :

Montrer comment s'appliquent les principes et règles de la procédure civile au travers du déroulement des procédures devant les principales juridictions, la rédaction des actes et la plaidoirie.

Pré-requis obligatoires

Pré requis
Principes de la procédure civile.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Bibliographie
- Thenis Droit – Procédure Civile – S.AMRANI MEKKI – Y. STICKLER,
- Dalloz Action – Droit et pratique de la procédure civile – S.GUINCHARD,
- PrécisDALLOZ – Procédure civile – Droit interne et communutaire - S.GUINCHARD, F.FERRAND
- Guide Pratique de la Procédure civile – Lexis Nexis – H.CROZE, C.LAPORTE,
- Guide du procès civil en appel – Lexis Nexis – Philippe et Nicolas GERBAY,
- Code de Procédure Civile – Lexis Nexis (bleu)
- Code de Procédure Civile – Dalloz (rouge).

Finances publiques

ECTS : 3

Enseignant responsable : JEREMY **MARTINEZ** (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/martinez-jeremy)

Langue du cours : Français

Coefficient : 1,5

Droit des contrats publics

ECTS : 3

Enseignant responsable : Alix **PERRIN**

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Analyse des différents types de contrats publics, principalement les contrats d'affaires. Accent mis sur le droit de l'UE qui constitue la principale source du droit des contrats public.

Etude du contentieux des contrats public, principalement celui relatif à la passation de ces contrats (recours en référé; recours au fond).

Le cours fait l'objet d'un approfondissement en M1 de droit public, dispensé par un avocat d'affaires, qui en se fondant sur des analyses de cas étudie la vie du contrat, son exécution.

Compétences à acquérir :

Qualifier un contrat: sa nature juridique (contrat de droit privé/contrat administratif) et le type de contrat administratif (concession, marché public et quel type de marché, convention domaniale, contrat mixte etc....

Régime juridique des principaux types de contrats administratifs

Analyse des différentes clauses contractuelle (définition de l'objet du contrat, de la rémunération des parties, révision du contrat, clauses de résiliation etc...)

Pré-requis recommandés

Maitrise de la langue française.

Maitrise des grandes notions juridiques de L1 et L2, en droit privé et en droit administratif

Maitrise des enjeux liés à la dualité juridictionnelle

Mode de contrôle des connaissances :

Examen finale. Exercice pratique et questions de connaissance

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Bibliographie indicative donnée chaque année en cours.

Comparative Public Law

ECTS : 2

Enseignant responsable : DUNCAN **FAIRGRIEVE** (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/fairgrieve-duncan)

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

The objective of this course is to examine classic themes of public law from an international, European and comparative perspective, contrasting and comparing approaches in civil and common law jurisdictions, and analysing the impact of international and European norms. Themes covered during the course include the diverse Constitutional set-ups of different countries, the institutional relationship between parliament, the executive and the judiciary, Constitutional Courts and constitutional review, Constitutional principles such as the separation of powers and the rule of law, principles of public law and judicial review.

Coefficient : 1

Droit international public

ECTS : 4

Enseignant responsable : VICTORIA **PARRY**

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Développement durable - approche juridique

ECTS : 2

Enseignant responsable : BEATRICE **PARANCE** (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/parance-beatrice)

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Comportement professionnel

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

L'UE comportement professionnel s'inscrit dans la continuité du programme Trajectoires, proposé en L1 et L2.

Après avoir travaillé auparavant la connaissance de soi, il s'agit en L3 de prendre conscience de son « être au monde ». Elle prend la forme d'un temps en amphi et de deux ateliers en petits groupes, axés sur la façon de présenter un oral et de se présenter à l'oral.

Compétences à acquérir :

Compétence visée : **Exposer clairement à l'oral une pensée structurée**

- En respectant les règles de présentations orales

- En maîtrisant les données théoriques reliées à cette pensée

- En sélectionnant les éléments pertinents pour nourrir son point de vue

Mode de contrôle des connaissances :

Cette UE ne donne pas lieu à examen mais à validation (sur participation active).

La présence aux ateliers est donc obligatoire.

Stage

Langue du cours : Français

Ressources humaines - Action publique

ECTS : 2

Enseignant responsable : EMMANUEL **KALNINS**

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Droit public des biens

ECTS : 3

Enseignant responsable : PIERRE **BOURDON**

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Introduction – Les biens en droit public
I/ La propriété : principe fondamental du droit public des biens
II/ La propriété publique : fondement principal du droit public des biens

Première partie – Le domaine public
Thème 1 – Les notions de domaine public et de domaine privé
Thème 2 – L'incorporation d'un bien dans le domaine public
Thème 3 – La protection du domaine public
Thème 4 – La gestion du domaine public

Deuxième partie – L'expropriation
Thème 5 – La notion d'expropriation
Thème 6 – Les acteurs et l'objet de la procédure d'expropriation
Thème 7 – La phase administrative de la procédure d'expropriation
Thème 8 – La phase judiciaire de la procédure d'expropriation

Troisième partie – Les travaux publics
Thème 9 – La notion de travaux publics
Thème 10 – L'exécution des travaux publics
Thème 11 – Les dommages de travaux publics

Compétences à acquérir :

Notions du droit public des biens : propriété publique, domaine public/domaine privé, expropriation, travaux publics

Pré-requis recommandés

Cours de droit administratif général

Mode de contrôle des connaissances :

Devoir sur table ; 3h ; sujet au choix : dissertation ou commentaire d'arrêt

Coefficient : 1,5

Bibliographie, lectures recommandées :

- BOURDON Pierre, MORAND-DEVILLER Jacqueline, POULET Florian, *Droit administratif des biens*, 12ème éd., 2022

- CHAMARD-HEIM, MELLERAY, NOGUELLOU, YOLKA, *Grandes décisions du droit administratif des biens*, 4ème éd., 2022

- FOULQUIER Norbert, *Droit administratif des biens*, 5ème éd., 2019

- ROUX Christophe, *Droit administratif des biens*, 2ème éd., 2021